

## Les fraudeurs n'ont plus qu'à bien se tenir

Préjudices et redressement se sont élevés à 4 540 195€ l'an passé



Les fraudeurs n'ont plus qu'à bien se tenir

### Bilan du comité départemental anti fraude

En 2022, 32 contrôles ont été réalisés au sein de 192 entreprises totalisant 389 salariés contrôlés. 20 procès-verbaux en matière de travail illégal ont été dressés et 5 fermetures administratives sur décision du préfet ont été ordonnées.

L'opération de contrôle routier de Saint-Criq du 20 juin 2022 qui concernait les véhicules <3,5 T et de moins de 9 places (chantier, VSL, taxis, ambulances) a mobilisé 9 services partenaires et 40 agents. Au total 134 véhicules et 200 salariés ont été contrôlés : 76 infractions constatées, 22 contraventions de classe 4 et 7 de classe 5 dressées et 7 irrégularités relevées en matière de travail illégal.

Sur l'année 2022, le montant des préjudices constatés, subis et des redressements s'élève à 4 540 195€.

Pour 2023, les priorités locales de contrôle sont le travail illégal, les fraudes sociales, fiscales et douanières.